



Département de l'Aisne
Arrondissement de Soissons

Arrêté portant sur la levée temporaire de l'interdiction de circuler aux véhicules de plus de 3.5 tonnes sur la voie communale Chemin du Petit Parc

Le Maire de la Ville de BRAINE,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.8 et R 411.25, R 311.1,

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - livre I - 4^{ème} partie - signalisation de prescription,

VU l'arrêté n° 93/2020 du 19 juin 2020 réglementant la circulation sur la voie communale dénommée « Chemin du Petit Parc » à 3,5 tonnes,

Considérant l'organisation de l'inauguration de la plaque commémorant le classement du cimetière militaire danois au patrimoine mondial de l'UNESCO,

Considérant la nécessité de fermer la RD14 durant cette commémoration pour permettre l'accueil du public et le stationnement des véhicules,

Considérant que le trafic des poids lourds doit être dévié durant la fermeture de la RD14,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le présent arrêté suspend temporairement l'arrêté n°93/2020 du 19 juin 2020.

ARTICLE 2 : La circulation des véhicules dont le poids total est supérieur à 3.5 tonnes est autorisée sur la voie communale dénommée « Chemin du Petit Parc » le 11 novembre 2024 de 13h00 à 16h30.

ARTICLE 3 : La levée de l'interdiction (masquage des panneaux) sera effectuée par les Services Techniques de la ville de BRAINE.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 : Le Maire de la Commune de BRAINE, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de BRAINE et l'Agent de Surveillance de la Voie Publique de BRAINE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRAINE, le vingt-trois octobre deux mille vingt-quatre.

Pour Le Maire,

A circular official stamp of the Municipality of Braine, Aisne. The stamp contains the text "MAIRIE DE BRAINE" at the top, "REPUBLIQUE FRANÇAISE" at the bottom, and "02220 (AISNE)" at the very bottom. In the center of the stamp is a small emblem. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Jean PONS